



15 août 2017

HORAIRE VARIABLE

Des gestionnaires récalcitrants, 40 ans après sa mise en place!

NOMBRE DE SPÉCIALISTES SE FONT REFUSER L'UTILISATION DE LEURS HEURES ACCUMULÉES EN HORAIRE VARIABLE, ET CE, SANS RÉELLE JUSTIFICATION. À CROIRE QUE CERTAINS GESTIONNAIRES NE VEULENT TOUT SIMPLEMENT PAS GÉRER LES ABSENCES, SURTOUT SI ELLES SONT D'UNE DEMI-JOURNÉE OU D'UNE JOURNÉE COMPLÈTE EN MILIEU DE SEMAINE. POURTANT, VOUS Y AVEZ BEL ET BIEN DROIT SELON LE CONTRAT DE TRAVAIL SIGNÉ PAR HYDRO-QUÉBEC.

Les dispositions initiales de l'horaire variable datent d'il y a presque 40 ans ! On pourrait penser que depuis, les gestionnaires se sont accoutumés à cette pratique qui favorise

la conciliation travail-vie personnelle. D'autant plus qu'en 2017, les entreprises sont encouragées à adapter leur gestion en ce sens.

C'est problématique!

Le besoin de contrôle d'un gestionnaire n'est pas un motif valable de refus. Un gestionnaire ne peut pas non plus insister pour que vous preniez une journée de vacances, alors que vous lui exprimez le souhait de prendre une journée en temps accumulé. Vos banques vous appartient, vous faites vos choix selon vos besoins.



Autre situation : un gestionnaire ne peut pas, à force de refus répété, vous pousser à dépasser votre maximum admissible de 35 heures cumulées. Avant que cela ne vous arrive, avisez votre représentant syndical pour que des solutions soient considérées. Puisqu'au-delà du maximum de 35 h cumulé, aucun gestionnaire de premier niveau ne peut vous garantir que vos heures de travail seront compensées, il n'a pas l'autorité pour le faire.

Que dit la Convention ?

Notre Convention collective (article 16.02) détaille en long et en large les dispositions relatives à notre horaire variable de l'admissibilité des employés à l'enregistrement des heures, en passant par les situations d'exception comme en cas de maladie ou, même, d'absence pour devoirs civiques.

L'utilisation des heures cumulées peut se faire par demi-journée (3.5 h) ou journée complète (7 h). La convention permet de prendre une journée complète ou jusqu'à deux demi-journées par période de paie. L'autorisation de votre gestionnaire est requise. Cependant, celui-ci est tenu de prendre en compte le choix exprimé par l'employé.

Vous pouvez également, suite à une discussion avec votre gestionnaire et à son autorisation, prendre autant de journées ou demi-journées que vous le souhaitez. Si vous avez cumulé 35 h, la Convention vous permet donc de prendre jusqu'à une semaine de congé.

RAPPELONS QUE L'HORAIRE VARIABLE A ÉTÉ INSTAURÉ PAR HYDRO-QUÉBEC AFIN DE PERMETTRE À SES EMPLOYÉS DE MODULER EUX-MÊMES LEUR HORAIRE SELON LEUR BESOIN, EN TENANT COMPTE DU TRAVAIL QU'ILS ONT À FAIRE, ET CE, DANS UN CADRE OÙ L'EMPLOYÉ JOUIT D'UNE CERTAINE AUTONOMIE.



RÉORGANISATION EN COURS EN ENVIRONNEMENT

Nous continuons de suivre de près la réorganisation en cours dans la nouvelle **Direction – Environnement**. À la suite de la désignation du directeur, la Gestion s'attarde actuellement à nommer les huit gestionnaires qui occuperont les nouveaux postes de cadres. En septembre, la Gestion et le Syndicat se rencontreront pour discuter de la nouvelle structure et afin de mieux comprendre l'impact de la réorganisation sur les employés.

Si vous avez des questions ou des points à soulever, n'hésitez pas à communiquer avec Pasquale Lo Mascolo.

Activités syndicales

Les deux **RENCONTRES entoutetransparence** du Siège social, ainsi que celles du Complexe Desjardins et du 201 Jarry auront permis à plus d'une cinquantaine de membres de s'exprimer librement sur leurs vues au sujet de la négociation qui s'amorce et sur des sujets propres à leur contexte de travail.

Le projet-pilote est un succès, c'est clair! Il nous reste maintenant à trouver une formule adaptée aux régions!



UNE PREMIÈRE FIERTÉ PANCANADIENNE À MONTRÉAL

10 au 20 août

Fierté Montréal

150 événements +

Notamment :

La Conférence sur les droits LGBTTIQA2S au Canada,

- **Réalités LGBTTIQA2S : nos luttes, nos victoires, nos défis** - réunira du 15 au 17 août les principaux acteurs communautaires, culturels, universitaires, syndicaux et gouvernementaux du Canada afin de dresser un état de la situation et de déterminer des pistes d'avenir en matière de droits des personnes LGBTTIQA2S du pays.

Dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada, Fierté Montréal organise plus de 150 événements et prend une dimension pancanadienne, une première. Pour plus d'information : <http://www.fiertemontrealpride.com/>